



## Communiqué de presse

<b>Sujet</b>	<b>Assurance-maladie et caisses cantonales partiellement publiques</b>
Contact	Jacques-André Haury, 079 704 29 35
Internet	<a href="mailto:vd@vertliberaux.ch">vd@vertliberaux.ch</a> , <a href="http://www.vd.vertliberaux.ch">www.vd.vertliberaux.ch</a>
Date	1 <sup>er</sup> octobre 2010

### **Assurance-maladie: les Vert'libéraux vaudois favorables à des caisses cantonales partiellement publiques**

La situation dans laquelle la LAMal place les caisses-maladie devient si perverse que le moment est venu de la réformer fondamentalement. Non pas pour des raisons idéologiques, mais pour des motifs techniques.

Les Vert'libéraux vaudois ont été convaincus par l'étude technique effectuée par un groupe romand d'actuaire, à l'automne 2009. Elle propose:

- l'ensemble des primes est versé dans une caisse unique: ce principe permet de supprimer les effets pervers des réserves et de la gestion des bons ou mauvais risques
- les caisses-maladie gèrent le mouvement des cotisations et des prestations et proposent en parallèle les assurances complémentaires, secteur dans lequel elles conservent leur liberté commerciale
- les caisses « uniques » sont cantonales: ce principe permet une certaine concurrence entre les cantons et garantit un lien de proximité entre les assurés et le système de soins dont ils sont bénéficiaires; il évite que les assurés d'un canton ne paient pour les déficits d'un autre canton.

Libres de tous liens avec les assureurs, les Vert'libéraux vaudois sont disposés à travailler avec le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard à une proposition novatrice qui se démarque également de l'initiative socialiste pour une caisse unique.